



RÉUNION
COMMISSION
DE QUARTIER

UNIVERSITE

Compte rendu du : **19/06/ 2018 – Latitude 21**

1 . TEMPS D'ÉCHANGE AVEC LES HABITANTS

2 . BUDGETS PARTICIPATIFS

- * Projets 2016/2017 – point d'étape
- * Projets 2018 – récapitulatif des projets retenus

3 . VIE DE QUARTIER

- * Office Municipal des Sports – présentation de l'association

4 . INFORMATIONS DIVERSES

- * Labellisation pour la diversité et l'égalité professionnelle femmes et hommes – présentation de la démarche
- * Juju&Paulette en 4L
- * Journée écocitoyenne du 7 juillet 2018

LISTE DES MEMBRES

<u>COLLÈGE DES HABITANTS</u>	<u>SUPPLÉANTS</u>
<p>PERSONNES RESSOURCES 1 Cindy BERNARDOT 2 Agnès CHEVRIER 3 Francine DUPIN 4 Daniel NIEDERLANDER 5 Jacques VIGOUROUX - Excusé</p> <p>JEUNES 6 Pierre PLAMONT - Excusé</p> <p>HABITANTS 7 Chantal ANDRIANOEL - Absente 8 Lilas BENARBIA- Absente 9 Marc BLONDET 10 Maud BONVALOT-NOIROOT - Coprésidente habitante titulaire 11 Jean-Pierre BOUHELIER 12 Isabelle BRUN 13 Béatrice BUDIN 14 Pierre-Yves CAREME - Excusé 15 Bernard DURAND 16 Alexandre EMORINE- Absent 17 Zohra ESSANHI - Excusée 18 Anne-Marie FERRERI 19 Bernard GAUTHEY- Absent 20 Thierry GUENEAU 21 Janine HOURNE - Excusée 22 Odile JOLY- Absente 23 David LOUIS Laurent MONNOT (démission 22/11/2017) 24 Bernadette OUTRE 25 Michel MORAND 26 Dominique ROBE - Excusé 27 Séverine STERLE 28 Jacqueline VIELIX - Excusée 29 Ardian ZEJNAJ- Absent 30 Xiao ZHANG - Coprésidente habitante suppléante - Excusée</p>	<p>Bernadette OUTRE (remplace Laurent MONNOT) 1 Rémy COMBERNOUX- Absent 2 Marie-Hélène NOEL- Absente 3 Bertrand MAILLOT- Absent 4 Marie-Louise SAUVANET - Excusée 5 Jean-Yves MOY Hanane HILALI (personne qualifiée) 6 Christian CHALUMEAU 7 Patricia TAVERNARI- Absente Claude VIELIX (Club Unesco de Dijon et ses environs) 8 Patrick FRANCOIS 9 François d'ARBAUMONT 10 Antoine LOSSON - Excusé 11 Alexandre BASSON- Absent 12 Alain LE CUNFF- Absent</p> <p><u>COLLÈGE DES ASSOCIATIONS ET ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES</u></p> <p>1 Association Dijon Université Club Football - Excusé 2 Association Léo Lagrange Centre Est 3 Office Municipal des Sports 4 Association Les Jardins et Vergers de la Chouette 5 Association des Habitants du Quartier Université de Dijon 6 Association des femmes tradithérapeutes du Congo à Dijon - Absente 7 Association La Bande aDhoc 8 Club Unesco de Dijon et ses environs - Excusé</p> <p><u>COLLÈGE DES ÉLUS</u></p> <p>1 Benoît BORDAT - Coprésident élu titulaire 2 Lê-Chinh AVENA - Coprésidente élue suppléante 3 Joël MEKHANTAR - Excusé 4 Stéphanie MODDE 5 Stéphane CHEVALIER</p> <p><u>COLLÈGE DES PERSONNES QUALIFIÉES</u></p> <p>1 Sébastien APPERT 2 Nathalie BARBOSA - Excusée 3 Hélène DUREUX 4 Hanane HILALI 5 Daniel LAMM - Excusé</p>

Le coprésident élu de la commission, **Benoît BORDAT**, remercie les membres ainsi que l'ensemble du public et laisse la parole à **Maud BONVALOT-NOIROT**, coprésidente habitante, qui procède alors à l'appel.

I – TEMPS D'ÉCHANGE AVEC LES HABITANTS

Francois d'ARBAUMONT souligne que les récentes conditions météorologiques ont favorisé la pousse de la végétation le long des murs des habitations dans le quartier. Il rappelle que les propriétaires sont tenus de désherber et que cet entretien ne relève pas de la ville de Dijon.

Danielle BEAUVICHE précise cependant que la ville de Dijon intervient pour nettoyer mais, malheureusement, parfois, les agents détruisent des plantes telles que des roses trémières... que les habitants ont planté pour embellir la rue ou leur maison.

Stéphanie MODDE rappelle que les personnes peuvent désherber mais en évitant les produits chimiques. D'ailleurs, dès le 1^{er} janvier 2019, les particuliers ne pourront plus en utiliser. Lorsque la ville de Dijon intervient, elle utilise des produits zérophytosanitaires (zéro produits chimiques) et pratique le désherbage thermique. De plus, elle indique que le projet « j'adopte un pied d'arbre (ou de mur) » permet aux habitants intéressés de faire des plantations devant leur maison ou dans leur rue. Le Jardin des Sciences encadre cette opération et fournit les plantes à condition que les espaces soient meubles et non bétonnés.

Un membre se demande pourquoi il est nécessaire de désherber ?

Stéphanie MODDE répond que la ville de Dijon intervient beaucoup moins souvent qu'auparavant. Cependant, un minimum d'entretien est nécessaire sinon les bâtisses pourraient sembler à l'abandon.

Un membre souhaiterait qu'un membre de l'association des femmes tradithérapeutes du Congo à Dijon viennent présenter cette association en commission de quartier.

Benoît BORDAT propose que le service Démocratie Locale prenne contact avec l'association afin de lui proposer d'intervenir à la commission de quartier du mois de novembre 2018.

Un résident de la rue des Péjoces, s'inquiète d'un projet immobilier qui menace son habitation et s'interroge sur les possibilités d'intervenir auprès du promoteur.

Benoît BORDAT propose de se rendre sur place et de prendre connaissance de ce projet en cours.

Sylvain TOULOUSE, président de l'association La Bande aDhoc (une vingtaine d'adhérents), explique que l'association promeut la Bande Dessinée sous toutes ses formes et organise des bourses BD à travers la ville : salle des Chantalistes, salle Camille Claudel et des demandes sont en cours pour le Cellier de Clairvaux ou la salle de la Coupole, rue Sainte-Anne. Il souhaiterait savoir, si, dans le quartier, il existerait une salle de 300 m² afin d'organiser ce type de manifestation un dimanche matin.

Benoît BORDAT pense au gymnase Mansart et lui conseille de se rapprocher du service des Affaires Générales de la Ville de Dijon afin d'avoir toutes les informations nécessaires sur les différents espaces disponibles dans le quartier.

Stéphanie MODDE précise que les parents d'élèves de l'école Montmuzard organisent régulièrement des vides greniers et propose à l'association de se joindre à cette manifestation mais la salle ne fait que 200 m².

Sébastien APPERT en profite pour rappeler l'exposition « BD écologique » organisée en 2010 par Latitude 21 avec toutes les maisons d'édition et qui a tournée dans toute la France : L'écologie vue par la BD.

Il ajoute que Latitude 21 fêtera ses 10 ans le samedi 30 juin 2018. A cette occasion, une journée festive est organisée autour d'ateliers l'après-midi et d'un grand bal le soir.

Puis, **Benoît BORDAT** informe les membres des points suivants :

* Les emplacements de certaines bulles à verres implantées dans le quartier ont été revus.

- Suite à une visite sur site, la bulle à verres vers le parc des Argentières a été déplacée vers Intermarché.
- Rue recteur Marcel Bouchard, la bulle a été décalée d'une cinquantaine de mètres.
- Concernant celle rue de Montmuzard, il ne sera pas possible de la déplacer. En effet, il s'agit du meilleur emplacement possible afin que le camion grue qui intervient pour les vider ne soit pas gêné par les arbres.

Denis GENTZBITTEL propose de la mettre dans un autre secteur.

Stéphanie MODDE, après s'être rendue sur place avec le service compétent, confirme que cette bulle à verres ne pourra pas être changée de place pour les raisons suivantes :

- nécessité de couper un arbre ce qui est impossible,
- la mettre en face reviendrait à la positionner près des habitations,
- la rapprocher du groupe scolaire Montmuzard ou près du tram présente trop de risques.

En revanche, la zone est effectivement très sale et les services de la ville de Dijon interviendront pour nettoyer.

* La problématique de l'éclairage de l'Ehpad les Bégonias est en voie d'être résolue.

Un étage reste éclairé la nuit, ce qui entraîne des nuisances pour les voisins. Le directeur de l'Ehpad a demandé à ses agents des services techniques de regarder cette anomalie.

* En septembre deux balades urbaines seront organisées. Une, rue Jules d'Arbaumont, en raison de la vitesse excessive des véhicules. En effet, de plus en plus de véhicules empruntent cette rue pour éviter le boulevard Voltaire et les services techniques ont des propositions à faire (autres que des chicanes ou des ralentisseurs) pour enrayer ce problème et une autre sera organisée autour de la rue de Montmuzard.

Laurent MONNOT pense qu'il serait judicieux que des panneaux d'affichage soient installés sur les grilles des parcs en cas de fermeture exceptionnelle (alerte météo par exemple) afin de prévenir les habitants.

De plus, il rappelle **la troisième fête de quartier Université qui se tiendra le 8 septembre prochain de 16h30 à minuit** sur l'esplanade Erasme ou dans le Multiplex en cas de pluie. Celle-ci se déroulera en deux temps :

- de 16h30 à 20h00 avec des stands d'associations (Latitude 21, Juju et Paulette, DFCO, jeux pour enfants...)
- de 20h00 à minuit avec un bal concert avec le groupe ELYPS.

La restauration pourra se faire sur place, l'entrée est gratuite.

II – BUDGETS PARTICIPATIFS

Projets 2017 – point d'étape 📖📖📖

* 3 boîtes à livres simples

Les membres de la commission de quartier Université ont, dans le cadre des budgets participatifs 2017, décidé d'implanter trois boîtes à livres simples :

* 1 à l'entrée du parc des Argentières. Elle a été peinte par les élèves qui fréquentent le périscolaire de l'école des Petites Roches.

* 1 à proximité du groupe scolaire Montmuzard. Elle a été peinte par les élèves qui fréquentent l'extrascolaire de ce groupe scolaire et sera inaugurée le mercredi 4 juillet prochain à 17h30.



Mon quartier, j'y vis, j'agis.

* 1 rue Angélique Ducoudray, à proximité du magasin Carrefour City. Cette boîte a été peinte à l'ocre bleu à Latitude 21 dans le cadre de deux ateliers participatifs.

Les boîtes à livres ont été fabriquées et posées par l'Office National des Forêts (ONF).

* Installation de toilettes sèches dans le parc des Argentières et dans le parc municipal des Sports (Gaston Gérard)

Particulièrement fréquentés, ces deux parcs ont été équipés de toilettes sèches en janvier dernier.

* 2 tables de pique nique et un banc dans le parc des Argentières

Les deux tables de pique nique ont été installées de part et d'autre du jardin ainsi qu'un banc le long du cheminement. Pour rappel, le banc et une des deux tables de pique nique ont été mis à disposition gracieusement par le service des espaces verts.

L'ensemble de ces aménagements a été inauguré le vendredi 8 juin dernier dans le parc des Argentières.



Mon quartier, j'y vis, j'agis.



Projets 2018 – récapitulatif des projets retenus ⊞⊞⊞⊞⊞

Pour mémoire :

* Des groupes de travail seront mis en place pour les projets « Fleurissement de l'allée Montmuzard » et « Création d'une fresque murale sur le mur de la maison située rue Ernest Lory ».

* Les projets ci-dessous ont été retirés de la hiérarchisation des projets de budgets participatifs.

Il sera proposé à la ville de Dijon de les réaliser :

- en bas de la rue de Mirande, remplacer le radar de vitesse actuel clignotant au-dessus de 50 km/h par un radar dit pédagogique précisant la vitesse des véhicules.

- aménagement d'un accès à la piste cyclable du boulevard de Strasbourg depuis la rue Jules Violle : la possibilité de réaliser un surbaissement du trottoir boulevard de Strasbourg pourrait être étudiée. Cette disposition permettrait effectivement aux cyclistes arrivant de la rue Jules Violle d'accéder plus facilement à la piste cyclable du boulevard.

Mon quartier, j'y vis, j'agis.

Les projets retenus sont les suivants pour un budget de 39 700 €

- Renouvellement de la cabane à outils du jardin des Argentières
- Composteurs dans le quartier
- Installation d'une table de ping-pong nique dans le parc Hyacinthe Vincent
- Implantation d'un panneau pour la liberté d'expression associative
- Toilette sèches parc Hyacinthe Vincent

Porteur de projet	Numéro	Titre du projet	Coût	Voix	Cumul
Laurent MONNOT	7	Renouvellement de la cabane à outils du jardin des Argentières	7000	23	7000
Isabelle DUBUIS	8	Composteurs	300	18	300
Collectif BOUTEILLER	1	Installation de 2 ou 3 tables de Ping Pong dans le parc Hyacinthe Vincent	4600	14	4600
Stéphane DUPAS	13	Liberté d'expression associatif	1800	16	1800
Marie PICHÉREAU	2	Toilettes dans les jardins d'enfants Hyacinthe Vincent	16000	16	16000
Romuald OULION	16	La lumière qui vient des crottes de chien	0	7	
Laurent FRICHET	3	Terrain de pétanque	6000	9	
Denis GENTZBITTEL	11	Mesures des ondes dans le quartier	5000	3	
Evelyne AMIDIEU-GROS	15	Valorisation des arbres remarquables ou essences rares des arbres du Lac Kir	3000	1	
David LOUIS	4	Fleurissement allée Montmuzard	0	0	
Janine HOURNE	5	Création d'une fresque murale au jardin situé rue Ernest Lory	10000	14	10000
Jean-Paul VANNEQUE	6	Relaxation en haut du boulevard Voltaire	800	0	
Michel MORAND	9	Radar pédagogique	2500	0	
Natacha BARBEROUSSE	10	Aménagement d'un accès à la piste cyclable du Bd de Strasbourg depuis la rue Jules Violle	1000	0	
Elise BARTELEMY	12	Compost collectif	300	0	
André DUFFOUR	14	Armoire à manger partagée	2000	0	
TOTAL			60300		39700

Bernard DURAND revient sur les projets réalisés dans le jardin des Argentières. Il ne comprend pas pourquoi 23 000 € ont été accordés à ce parc alors que cela ne profite pas à l'ensemble des habitants du quartier.

Benoît BORDAT explique qu'il s'agit de projets issus de budgets participatifs hiérarchisés, après concertation, par les membres de la commission de quartier. De la même manière, dans les mandatures précédentes, les membres avaient attribué 80 000 €, soit deux enveloppes complètes de budgets participatifs, à la rénovation du square du Creux d'Enfer ; ensuite, ils ont décidé de créer un jardin partagé derrière Latitude 21, d'installer des tables de pique nique et des toilettes sèches dans le parc Hyacinthe Vincent.

Agnès CHEVRIER ajoute qu'il ne s'agit pas d'une répartition de budget mais d'idées qui sont émises par les habitants. Effectivement, au cours des trois dernières années, plus d'idées ont été émises pour le parc des Argentières afin de le faire revivre. Si des projets ne sont pas réalisés ailleurs c'est que les habitants n'ont pas fait ce choix.

Stéphanie MODDE précise qu'il s'agit de lieux qui revivent grâce aux commissions de quartier. Ces lieux fédèrent beaucoup de projets car ils sont réinvestis par les habitants. Elle souhaite que de telles envies émergent ailleurs car elles permettraient de faire revivre d'autres endroits du quartier.

Benoît BORDAT précise que des enfants de l'école Petites Roches, des résidents du village seniors, des habitants du quartier étaient présents lors de l'inauguration des projets dans le parc des Argentières. L'objectif souhaité par les membres de la commission de quartier de faire renaître ce parc a clairement été atteint.

III – VIE DE QUARTIER

Mon quartier, j'y vis, j'agis.

Office Municipal des Sports 🏊🏊🏊

Michel JAVOUHEY, Secrétaire Général et Jean-Claude BONVALOT, Secrétaire Général Adjoint et Président de la Commission Santé présentent l'association et ses missions (voir power-point ci-joint).

IV- INFORMATIONS DIVERSES

Labellisation pour la diversité et l'égalité professionnelle femmes et hommes Présentation de la démarche 🏊🏊🏊



Diversité & Égalité Professionnelle femmes-hommes

La ville de Dijon, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et Dijon métropole se sont engagés conjointement dans une démarche de labellisation pour la diversité et l'égalité professionnelle femmes et hommes.

Le label diversité a pour objectif de prévenir les discriminations et de promouvoir la diversité au sein des services de nos collectivités et entre agents, mais également dans le cadre de nos relations avec les partenaires et les usagers.

Le label égalité professionnelle entre les femmes et les hommes vise à soutenir l'égalité et la mixité professionnelle, il vise également à lutter contre le sexisme et les stéréotypes.

L'impulsion

De nombreuses actions volontaristes

À Dijon, la lutte contre toutes les formes de discriminations correspond à une volonté politique forte et ambitieuse, qui s'est exprimée très tôt. En 2009, sont installées la commission extra-municipale de lutte contre les discriminations et l'Antenne municipale et associative de lutte contre les discriminations (Amacod), dispositif unique en France.

Mon quartier, j'y vis, j'agis.

Dans cette logique, la Ville de Dijon, le CCAS et Dijon métropole déploient de très nombreuses actions, en direction des habitants, pour réduire toute forme de discrimination, contribuer à améliorer le lien social et la qualité de vie sur l'ensemble du territoire dijonnais.

En ce qui concerne le volet interne, les engagements se traduisent par la signature de plusieurs chartes (Diversité, Égalité Professionnelle, Déontologie au travail, LGBT) et d'accords (Mieux-être au travail...). Sur le plan du handicap, la Ville de Dijon mène une politique performante : taux d'emploi (7,2 %) largement supérieur à l'obligation légale (6 %).

Dans la poursuite de ces politiques sociales volontaristes, la Ville de Dijon, le CCAS et Dijon métropole se sont engagés dans un **processus de certification au titre du Label Diversité et du Label Égalité Professionnelle entre les Femmes et les Hommes, délivrés par l'État.**

Un processus d'amélioration continue

La démarche permet d'identifier et d'analyser les principaux risques potentiels et avérés en matière d'égalité professionnelle femmes-hommes et de diversité dans les différentes activités des trois collectivités. Ce constat qui révèle les difficultés, permet la mise en place d'un plan d'action en vue d'une amélioration continue.

Un des enjeux de cette labellisation réside dans la mise en cohérence des politiques publiques des trois collectivités avec leur fonctionnement interne, et la définition d'une politique globale et transversale.

Les étapes de la démarche

Cette démarche participative s'est articulée autour de plusieurs étapes :

- **Lancement de la démarche** (janvier à juin 2017) :
- **Réalisation du diagnostic diversité et égalité professionnelle** (juillet à septembre)
- **Réalisation, avec les services, du plan d'action sur 4 ans, articulé autour de 10 chantiers** (septembre et octobre 2017)
- **Mise en place de la cellule d'écoute confiée à l'Amacod** (septembre) :
- **Préparation à l'audit** (du 16 au 19 octobre) :
- **Audit Afnor : du 22 au 30 novembre 2017**
125 personnes auditées représentant 20 services
- **Présentation du dossier en commissions de labellisation diversité** :
29 mars 2018
- **Présentation du dossier en commissions de labellisation égalité professionnelle** :
31 mai 2018
- **Date de labellisation officielle diversité** :
30 mars 2018
- **Date de labellisation officielle égalité professionnelle** :
01 juin 2018

Le plan d'action

Le plan d'action général a pour objectif de définir et de séquencer dans le temps des actions qui concrétisent l'implication de la collectivité dans les thématiques diversité et égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Il favorise également le partage de ces valeurs entre tous : organisations syndicales, services, agents... et permet la mesure de l'évolution des pratiques qui s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue.

Le service Démocratie Locale, au travers des commissions de quartier, a, en amont de cette démarche de labellisation, déjà impulsé **une dynamique** entraînant les citoyens vers une prise en compte des exigences liées à **la non-discrimination et à l'égalité professionnelle femmes-hommes, au travers notamment de différentes actions** :

- **Actions relatives à l'égalité femmes-hommes**

Mise en place de la parité au sein des commissions de quartier – 2011

Dans la mesure du possible, la composition du collège des trente membres habitants de chaque commission de quartier doit tendre à la parité entre les hommes et les femmes.

- **Actions relatives au critère de l'âge**

Mise en place d'un collège spécifique pour les 16/25 ans – 2014

Afin de garantir la présence de jeunes citoyens dans les commissions de quartiers, un premier tirage au sort spécifique pour les «16/25 ans» est réalisé sur la base de quatre membres âgés de 16 à 25 ans à la date du tirage au sort pour trente habitants.

- **Actions relatives à la prévention de la discrimination fondée sur l'origine vraie ou supposée**

Présentation du dispositif de l'AMACOD – 2015

L'Antenne Municipale et Associative de lutte contre les Discriminations (AMACOD) a fait l'objet d'une présentation en assemblée plénière (instance qui regroupe les 9 commissions de quartier) afin d'informer et de sensibiliser les membres des commissions de quartier aux questions liées à la discrimination.

- **Actions relatives à la prévention de la discrimination liée au handicap ou à la situation de santé**

Prise en compte de l'accessibilité dans la réalisation des projets retenus dans le cadre des budgets participatifs :

Les projets retenus dans le cadre des budgets participatifs prennent en compte l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (bacs PMR dans les jardins partagés/mise en accessibilité des boîtes à livres + plaque en brail/parcours avifaune réalisé sous forme de panneaux accessibles aux PMR/mise en place d'un jeu pour enfant adapté au public en situation de handicap).

Pour continuer le travail entrepris sur ces thématiques, le calendrier 2018 du plan d'action spécifique à la relation avec les usagers – citoyens prévoit plus particulièrement une réflexion sur deux axes :

1. Organiser une information aux membres des commissions de quartier :

Pour sensibiliser les habitant(e)s à la politique menée par les collectivités en matière de lutte contre les discriminations en menant un travail de pédagogie auprès d'eux.

2. Organiser des ateliers participatifs avec les membres des commissions de quartier :

Pour associer les habitant(e)s à la politique menée par les collectivités en matière de lutte contre les discriminations.

Juju et Paulette en 4L

Mon quartier, j'y vis, j'agis.

Raid étudiant et humanitaire au travers de l'Espagne et du Maroc (6000 kms en 10 jours) avec pour but d'aider l'association Les enfants du désert – aide à la scolarisation des enfants marocains



Julie DANTZER et Pauline PREVOT présentent l'association et ses missions : voir power-point ci-joint ou retrouvez Juju et Paulette en 4L à la fête du quartier Université qui se tiendra le 8 septembre prochain !

Journée écocitoyenne du 7 juillet 2018



Stéphanie MODDE présente cette journée qui se tiendra pour la première fois cette année. Suite à différentes initiatives de membres de commissions de quartier, une exposition montrant ces portraits d'écocitoyens sera dévoilée et des citoyens engagés dans des projets écocitoyens (jardins partagés...) témoigneront également de leur expérience.

Cette journée se tiendra dans le Jardin des Sciences dont l'équipe est mobilisée pour animer des ateliers (compostage) en lien avec l'association Arborescence et les ambassadeurs du tri ; des sciences participatives (reconnaissance de faune, de flore) et comment fleurir son pied d'arbre.

Cette journée se terminera par un moment convivial autour d'un pique-nique à partager !

Cette journée a finalement été annulée faute d'un nombre suffisant de participants.

RENCONTRE

C O C I T O Y E N N E



SAMEDI 7 JUILLET

Grande Orangerie - Muséum - Jardin des sciences

9h30/10h : Accueil petit-déjeuner

10h/11h : Témoignages

11h/13h : Ateliers et visites en groupes

13h : Pique-nique tiré du sac à partager



VILLE PARTICIPATIVE



COMMISSIONS DE
QUARTIER
CO-CONSTRUIRE LA VILLE

Mon quartier, j'y vis, j'agis.

Benoît BORDAT remercie les habitants et les membres de la commission de quartier pour les échanges cordiaux et les convie à partager le verre de l'amitié.

Benoît BORDAT



Conseiller municipal délégué au quartier
Université
Coprésident élu de la commission de
quartier Université

Maud BONVALOT-NOIROT



Coprésidente habitante de la
commission de quartier Université

Mon quartier, j'y vis, j'agis.

Mon quartier, j'y vis, j'agis.